



APPEL du 08/01/2022 A TOUS LES MEDECINS PRIVES

**Assemblée générale nationale
Le Mercredi 12 Janvier à 19h par Zoom
Le lien sera communiqué 24h avant
Tous les médecins privés sont conviés**

Nous sommes tous engagés pour réussir le chantier de la couverture maladie appelé par notre souverain, SM le Roi que Dieu l'assiste. Nous nous soulevons seulement contre l'iniquité adoptée dans la détermination des cotisations des médecins privés à l'AMI. Comment comprendre que les médecins privés doivent cotiser sur la base de 5.5 du SMIG, alors que les pharmaciens, architectes et notaires le font sur la base de 3 fois le SMIG ?

Pour recouvrer nos droits, nous nous sommes adressés à plusieurs reprises aux membres du gouvernement en charge du dossier dont trois courriers à monsieur le ministre de la santé. A notre grande stupéfaction, nous rencontrons, une absence de reconnaissance du droit constitutionnel au dialogue avec les représentants sociaux.

A la place d'ouvrir une sage concertation avec les médecins privés, nous sommes surpris d'assister à un harcèlement quotidien croissant de ceux-ci par les agents de la CNSS. Bon nombre de nos consœurs et confrères, subissent cet harcèlement par les différents moyens, pour les obliger à adhérer à l'AMI dans l'urgence et sans aucune considération de nos appels à la concertation. Par conséquent, nous appelons nos consœurs et confrères à ne pas céder devant cet harcèlement et devant toute forme de chantage. Quand les causes sont justes, l'union finit par triompher. Nous appelons aussi, les responsables de la CNSS, à demander à leurs agents de faire preuve de retenue envers les médecins.

Nous réitérons notre appel à la concertation et au dialogue serein pour arriver à une solution satisfaisante pour l'ensemble des parties. Nous déclarons préférer cette attitude à la grève du secteur libérale annoncée pour le 20 janvier 2022, à raison d'un jour par semaine. Nous espérons que le gouvernement finira par entendre notre appel à la sagesse du dialogue.

Chères consœurs, chers confrères, nous vous appelons à l'union et à la solidarité pour la bonne cause. Restons sereins et défendons ensemble la noblesse de notre profession. Nous sommes les acteurs incontournables de l'AMO et nous le resterons, au bénéfice des citoyens Marocain.

Ordre du jour de l'AG :

- Cotisation à l'AMI
- Revalorisation de la TNR, pour diminuer la charge contributive des malades
- Parcours des soins
- Valorisation de la médecine libérale

Vive le RoiVive le Maroc